

MESSAGER

DE TAHITI.

On trouve au bureau
de tous les journaux.
Paris. — PAR AN.
Médailles de mérite et
de reconnaissance.

ANNONCES : 1 fr. la ligne
pour la première fois.
AU COMPTANT
S'adresser au bureau des
annonces, au-dessous de
la poste.

Partie officielle

Papete, le 1^{er} Aout 1857.

Le Commandant Particulier, Commissaire Impérial p. i. aux lies de la Société, est parti, mardi matin, 28 du courant, pour sa tournée d'inspection dans les districts de Moorea.

M. le Commissaire Impérial p. i. était accompagné de

M. M. le capitaine Vallée, son officier d'ordonnance, et Barling, interprète de gouvernement.

M. le capitaine directeur d'artillerie a pris, en l'absence du Commissaire Impérial p. i., la direction générale du service.

Par ordre du 21 juillet dernier, M. Caillet, enseigne de vaisseau auxiliaire, embarqué à bord du *Milou*, a été débarqué de ce bâtiment, et nommé au commandement de la petite colonie l'*Hydrographe*.

L'*Hydrographe* est parti mardi dernier pour se rendre à l'île d'Anaa.

AVIS.

ADJUDICATION PUBLIQUE.

Il sera procédé en séance publique, à Papete, le 3 août 1857, à midi, dans le cabinet de l'Ordonnateur, en sa présence et avec l'assistance de qui de droit, à l'adjudication au plus bas prix, sur soumissions cachetées, de la fourniture

de deux chevaux pour la Gendarmerie et de six mules pour le service des transports.

On pourra prendre connaissance des conditions particulières à cette fourniture, au secrétariat de l'Ordonnateur, à la Gendarmerie et au Génie.

NOTICE

PUBLIC ADJUDICATION.

On the third of August 1857 at twelve o'clock at Papete, will take place publicly at the cabinet of the Ord-nateur, in presence of and with the assistance of whom it may concern, the adjudication to the lowest price, in sealed propositions, the furnishing of

Eight horses for the Gendarmerie, and six mules for the transport service.

The particular conditions of this furniture can be seen, either at the secretary of the Ord-nateur, at the Gendarmerie, or at the Génie d'ap-tauvent.

AVIS.

Successions vacantes.

Le jour, 6 août 1857, il sera procédé, à midi, par les soins de l'aide-commissaire chargé des revues et de l'inscription maritime, sur la place du Tribunal de Papete, à la vente aux plus offrants et derniers enchérisseurs :

1^o des effets provenant de la succession du sieur KAVAREC, décédé à l'hôpital;

2^o d'une montre en argent ayant appartenu au sieur PONCELIN, décédé à l'hôpital;

3^o des effets provenant de la succession du sieur Jolin FRANCK, décédé à l'hôpital;

4^o du sac du nommé TEUTER, ex-mateloil, de l'*Hydrographe*, décédé à l'hôpital.

Vu l'organisation du tribunal de 1^{re} instance des lies de la Société, en date du 13 juillet 1857, il sera aussi vendus un immeuble ayant appartenu au sieur KAVAREC, et consistant en un terrain nommé *TEETU*, situé dans le district de Beana. Ce terrain est borné au Nord par la propriété du sieur Champ et y mesure 174 m 75 c. en ligne brisée et coupée par la rivière Amuta; au Sud par la propriété de l'Indien Ote et y mesure 162 m.; à l'Ouest, par la propriété de l'Indien Teouen et y mesure 132 m. 50 c.; à l'Est par la propriété du sieur Bremond et y mesure 112 m. 50 c. Le terrain est clos de murs et d'une clôture de 5825 mètres en superficie, ainsi qu'il résulte du plan déposé au Délégué colonial.

Le visa à prix de ce terrain est fixé à 175 francs.

AVIS.

Jeudi prochain, 6 août 1857, à midi, il sera procédé, dans le bureau de l'Ordonnateur, à la vente aux enchères de deux terrains domaniaux, situés près du transport de l'Obus et entourés. L'un entre le *Broon-road*, les habitations du sieur Thomas dont une partie se trou-

ve actuellement sur le dit terrain, le reste et une partie jointe, l'autre, entre les propriétés Para et Oro, la nouvelle rue des carrires et le *Broon-road*.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du Délégué colonial, au Tribunal ou l'on pourra prendre connaissance du cahier des charges et consulter les plans des immeubles.

Le Directeur, Receveur du Délégué colonial et de l'Enregistrement.
Signé, O. DUBOIS, DÉLÉGUÉ.

Médaille commémorative des campagnes de la Baltique, instituée par S. M. la Reine d'Angleterre.

Dispositions adoptées pour sa répartition dans la marine impériale.

L'Empereur ayant adhéré au désir manifesté par S. M. la Reine d'Angleterre de décerner une médaille commémorative aux officiers, marins et militaires de la marine impériale qui ont pris part à l'une des expéditions de guerre effectuées dans la mer Baltique par les flottes alliées, en 1854 et en 1855, les conditions ci-après viennent d'être arrêtées en ce qui concerne la répartition de cette médaille :

1^o Les États-majors et les équipages des bâtiments armés en guerre participeront seuls à cette distinction; les bâtiments employés aux transports en sont exclus, d'après le principe adopté précédemment pour la médaille commémorative de la campagne de Crimée.

2^o Les équipages accomplis d'un 1^{er} mer Blanc ou de moins de six mois ne sont pas admis à la nouvelle médaille.

3^o La médaille de la Baltique se comporte aucune autre : 1^{re} La première campagne dans la mer Baltique, celle de 1854, compte à dater de la déclaration de guerre (17 mars 1854) jusqu'à la fin des opérations militaires de cette année (6 novembre 1854).

2^o La deuxième campagne, celle de 1855, compte à dater de l'ouverture (1^{er} mai 1855) jusqu'au 11 décembre suivant, fin des opérations de cette même année.

4^o Les détachements des corps d'artillerie et d'industrie de la marine qui ont pris part à l'une ou à l'autre des deux campagnes ont droit à la médaille de la Baltique par le fait seul de leur présence dans les escadres et sans acceptation des bâtiments sur lesquels ils ont séjourné.

NOUVELLES DIVERSES.

On nous donne les détails suivants sur la ville de Canton. Ce fameux port est divisé en deux villes, la ville chinoise et la ville tartare, séparées l'une de l'autre par des ruelles. Autour de tout existe encore une muraille de 60 pieds de hauteur et couronnée de brasseilles. Dans cette enceinte est Canton, sorte de chaos de petites maisons entrecroisées d'arbres, mais sans rues, sans squares, sans places et sans aucun ornement d'architecture. La ville a 8 milles anglais de circonférence. La population qui habite des maisons est de 400,000 âmes, la population qui habite des habitaux de 60,000 âmes, et la population qui habite des habitaux de 900,000 âmes environ. Les Européens sont au nombre de 2 à 300. Comme dans les villes turques, chaque industrie a ses rues séparées; une rue pour les serruriers, une pour les soudeurs, une pour les drapieries, une pour les couturiers, etc. Parmi les maisons il y a de petites temples de même style que les autres constructions. Les couturiers y ont établi un beau magasin d'épave.

Les rues sont pavées de larges dalles. Devant chaque maison, dans une espèce de vestibule, est un petit jardin de 2 ou 3 pieds de haut, devant lequel brûlent constamment de petites lampes de nuit. Cette coutume est religieuse; mais elle a aussi ses avantages sociaux. Pendant la journée, surtout dans la partie de la ville dévolue à la vente des comestibles, l'agitation de la population est très-considérable. Les femmes et les jeunes filles vont en boutique en boutique pour faire leurs courses, sans voiles comme en Europe. Outre les magasins de comestibles, il y a des marchands ambulants qui transportent leurs denrées dans d'immenses corbeilles. Puis les classes supérieures se font remarquer au milieu de tout ce mouvement pour leur de la distraction de ce spectacle offert par la population; et les gardes de nuit de leur travail pendant la nuit, relevant les immenses de chaque maison dans des tubes souterrains, la qui s'ajoutent à la fertilité des jardins, mais subissent les mêmes saibères de l'atmosphère.

Le manque de bétail, et conséquemment de fumier, rend cette époque de l'année très-privée pour les Chinois; les volailles et les porcs abondent dans les rues, surtout dans les quartiers pauvres, le nombre des chiens est très-grand.

est tout couvert d'éruptions cataclysmes et de rous et serrés et excessivement dégoûtant. Dans les environs sont les cimetières; quelques pelleées de terre recouvrent les corps, des pierres tombales de bois, plus d'ailleurs par tout des inscriptions; il y a aussi des dépôts de porcelaine dans les maisons et entours de murailles hautes et très fermes, qui s'élevaient jadis de ces cimetières et au milieu. Les Chinois ont creusé une autre manière d'enterrer leurs morts: ils construisent des piques solides, composées de deux murailles et un toit avec ouvertures des deux côtés, dedans ils plantent quatre hautes en bois à 2 pieds de distance; chacun de ces bûches porte un cercueil qui est fermé généralement avec des tringles d'arbres creusés.

Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences; M. Guérin-Méneville a présenté plusieurs pieds de bled hauts de plus de 2 mètres et portant chacun de 60 grains et magnifiques épis. Cette belle variété de blé, qui a pour origine cinq grains trouvés dans un tombeau égyptien, et qui a obtenu les premiers prix aux expositions extérieures depuis plusieurs siècles. Semé en 1819, il possédait rigoureusement et descendit d'alors sans recueillir de 1,200 pour 1, qui est devenue la source d'essais coopératives faites par M. Drouillard dans le midi, dans le centre de la France et en Bretagne.

C'est ainsi que l'agriculture française a été enrichie par un caractère plus sérieux en entrant dans la grande pratique. On les a cultivées rigoureusement jusqu'à présent, et leurs résultats ont été constatés par des rapports législatifs émanant des autorités locales et de plusieurs membres de la Société d'Agriculture de Morlaix, chargés pour le sous-préfet de suivre ces importantes expériences, dont le résultat définitif s'éleva des plus remarquables. Un tel, ce traitement, non seulement a permis d'être plus abondant, mais le rendement a été en moyenne de 60 pour 1, tandis qu'il n'est que de 30 pour 1, dans le midi du pays, placé rigoureusement dans les mêmes conditions, avait donné 45 pour 1, et que la moyenne du rendement ordinaire en France est de 7 à 8 pour 1.

Ce même blé d'Égypte, semé grain à grain et en ligne, a donné un rendement de plus de 60 pour 1. Les autres variétés de blé, dans les environs, ont donné des faibles, qui se reproduisent. Quatre années après l'essai, il s'est cherché à se procurer de la semence de cette variété de blé. M. Desbassais de Richelieu a été chargé de cette tâche, mais les propriétaires qui en avaient cultivé les premiers, le rendement de 2 à 3 pour 1, le kilogramme, tandis que le blé plus beau vaut de 10 à 20 centimes le kilogramme. Aujourd'hui, on assure que plus de 1,000 kilogrammes de ce blé ont été semés dans l'arrondissement de Merlaix seulement.

DU MAIS CONSIDÉRÉ SOUS LE POINT DE VUE DE L'ALIMENTATION PUBLIQUE. (Extrait du *Bulletin*.)

Quand nous vivons, en Europe, les populations souffrent depuis longtemps de la cherté des céréales et de la hausse des subsistances alimentaires; et Annual malheureusement nous croyons que tel état de choses n'est pas près de finir, nous nous étonnons pourquoi l'on ne cherche ni, par tous les moyens d'y apporter remède en essayant de généraliser l'usage de certains aliments dont l'un de nos peuples a coutume et dont les se trouvent si bien. Pourquoi ne cultiverait-on pas le maïs sur une plus vaste échelle et pourquoi ne ferait-on pas avec le maïs des confitures semblables à celles qui se trouvent sur les marchés de toutes les autres régions? Il y a si longtemps que cette idée nous préoccupe, et nous avons vainement la chercher.

Le maïs vient des Indes; mais s'il n'a pas besoin d'engrais, mais l'eau lui est indispensable pendant les premiers mois. On doit le semer dans une terre bien meuble, par deux ou trois grains à la fois. On laisse environ 20 centimètres de distance entre chaque semis. Lorsque l'année à la hauteur de dix centimètres, il messe des racines aériennes, alors on doit le butter. Ce travail se fait en même temps que le débarrasage; on peut se servir au pied des herbes à rames, qui en s'enroulant autour des tiges, servent à les faire résister plus facilement à la violence du vent.

Lorsque les fleurs mâles du maïs se sont retirées et ne sont plus utiles à la plante, on les coupe, ainsi que quelques feuilles terminales. Elles font un excellent engrais, ainsi qu'on le donne frais, soit qu'on le conserve sec. Dans le dernier état, les Indiens lui donnent le nom de *lato*, et en font de grandes provisions dans les années où l'on n'a fait qu'une récolte de maïs.

Il y a des contrées dans l'Asie centrale où l'on récolte le maïs trois fois par an, ce sont les plus chaudes et en même temps les mieux arrosées. Dans la plupart des localités on en fait deux, et même dans les plaines tempérées de l'Amérique. Dans les dernières années, la multiplication des grains exotiques. On s'en est vu à l'Égypte en 1832, parmi les produits envoyés par le sultan Ali de Gualowah.

Pour hâter la maturation de maïs et empêcher que les pluies n'altèrent les épis, les Indiens les tarbont et les renversent sur la lige, environ huit jours avant la récolte.

Le maïs d'un caractère plus doux, les Indiens ont remarqué une espèce de grain qu'ils ont appelé *maïs doux* à l'air et de leur cuisine, car dans leur pays on récolte il s'y a pas de déviation, et la femme preserve leur récolte de l'attaque des insectes.

Tout dans le maïs est utile. La lige sèche est bonne à brûler, et lorsqu'elle est ferde et grasse, elle peut servir à faire des cordes. Le corps de l'épi, ne constitue communément des grains, sont après le dégrainage, faits en feu, et qui constituent une partie de la nourriture de maïs. On appelle le maïs de l'épi *chelle ou balote*.

BÂTIMENTS SUR NAUFRAGE.

20 Avril, *Vergand*, capitaine *Héroul*, commandant par M. Richard-Foy, lieutenant de vaisseau.
21, *Avia* à vapeur *Mifan*, commandant par M. de Perola, capitaine de frégate.

DE COMMERCE.

9 juillet, *Guilette* du Protectorat *Jena*, cap. Cloak, et *perlaire*.
18, *Molester*, américain *Monticello*, cap. Baber.
19, *Guilette* du Protectorat *Avia*, cap. Lera.
22, *Avia*, américain *Guilette*, cap. Brevette.
Mentionnés au *partie* *Papeete*, du samedi 15 juillet au samedi 1^{er} août 1887.

RENDES.

NAUFRAGE.

SORTIS.

20, *Guilette* du Protectorat *Avia*, cap. Bawa, pour les îles sous le vent.
21, *Guilette*, commandant *Hydrographer*, en un état par M. Cahel, capitaine de vaisseau, pour *Avia*.
28, *Guilette* du Protectorat *Avia*, cap. Pata, pour *Avia*.
29, *Molester*, américain *Monticello*, cap. Bawa, pour la pêche.

ARRIVÉS.

Le 26 la *Guilette* du Protectorat *Avia* a été halée sur rade.
Le 29, le *Molester*, américain *Monticello*, a été halé sur rade.

Avia au public.

Emile Nollenschlag a l'honneur d'informer le public qu'il ouvrirait une Pharmacie dans la rue de la Petite Pologne, lundi, le 3 courant.

M. Emile Nollenschlag a l'honneur de faire savoir au public que les intérêts open-up an apstionary store in Petite Pologne street on Monday the 3 of august.

Avia.

M. Mason et Cie ont l'honneur d'informer au public que la société française *Avia* est dissoute à dater du 24 juillet 1887.

Avia.

Le public est prévenu qu'il que l'indien *Tefa* a saisi dit *Tautoni* est dans l'intention de vendre un morceau de terrain faisant partie de la terre nommée *Papehaua*, située à *Vava* et d'une étendue de 7,250 mètres carrés.

3^o que l'indienne *Napuru* à *Paratia* désire donner en location une partie de la terre nommée *Oparau-tua*, située à *Papeete*.

3^o que l'indienne *Roimona-Ouarano* est dans l'intention de louer le terrain appelé *Aitiorarua*, situé à *Papeete*.

Les réclamations ou oppositions ayant respect au bureau indigène jusqu'au 25 Août prochain.

L'impétrant *Gerard J. FAURE*.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUE du 25 juillet au 1^{er} Août, 1887.

| DATES | MÉTÈRE BAROMÈTRE | | TEMPÉRATURE | | | Moyenne de la nuit à 4 h du soir. | Ventin du matin à 8 h du jour. | Humidité moyenne en centièmes. | Quantité de pluie tombée. | Vents dominants pendant la jour. |
|-------|------------------|---|-------------|---------|----------|-----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| | Baromètre | Pression au-dessus du niveau de la mer. | Minima. | Maxima. | Moyenne. | | | | | |
| 25 | 729.87 | 001.3 | 19.7 | 25.2 | 22.75 | 32.67 | 19.00 | 27.6 | 0.0000 | N.O. |
| 26 | 729.85 | 001.3 | 19.0 | 25.6 | 22.30 | 32.73 | 18.25 | 25.4 | | N.O. |
| 27 | 729.85 | 001.4 | 18.6 | 26.0 | 22.30 | 32.67 | 19.31 | 25.4 | | N.E. |
| 28 | 729.85 | 001.4 | 18.6 | 26.0 | 22.30 | 32.67 | 19.31 | 25.4 | | N.E. |
| 29 | 729.85 | 001.4 | 18.6 | 26.0 | 22.30 | 32.67 | 19.31 | 25.4 | | N.E. |
| 30 | 729.85 | 001.4 | 18.6 | 26.0 | 22.30 | 32.67 | 19.31 | 25.4 | | N.E. |
| 31 | 729.85 | 001.4 | 18.6 | 26.0 | 22.30 | 32.67 | 19.31 | 25.4 | | N.E. |



PROGRAMME

POUR LA FÊTE DE S. M. L'EMPEREUR DES FRANÇAIS NADOU EOU '91

Samedi 15 Août, fête de S. M. L'Empereur, les travaux seront suspendus, les positions pour fautes légères seront levées et une demi-journée de solde ainsi qu'une double ration de vin de 40 centilitres seront accordées à tous les sous-officiers de terre et de mer, marins et soldats présents sous les drapeaux.

À 8-1/2 heures 1/2 du matin, toutes les troupes y compris la compagnie indigène seront réunies dans la cour du Gouvernement, sous les ordres de M. le capitaine commandant l'Artillerie de Marine, pour être passées en revue par le Commissaire Impérial. Dans cette revue le Commissaire Impérial sera accompagné de M. M. L'Ordonnateur et le chef du service de santé, lesquels voudront bien se rendre à l'hôtel à 7 h. 30 minutes.

À huit heures moins 10 minutes, M. M. Les Officiers, employés et fonctionnaires civils et militaires de la colonie ainsi que de la subdivision se réuniront à l'hôtel du Gouvernement pour accompagner le Commissaire Impérial à l'Église de l'Établissement où sera dite, à 8 heures précises, une messe militaire. La Gouvernante présidera le cortège. Après la messe sera chanté un *TE DEUM*, pendant lequel la batterie de campagne fera une salve de 21 coups de canon.

À huit heures, en hissant les couleurs, les bâtiments partiront de tous leurs pavillons, le pavillon du Protectorat en tête du mât de misaine. À cette même heure le pavillon national sera attaché à terre, sur tous les édifices publics.

À 2 heures 1/2, courses d'embarcations réglées ainsi qu'il suit:

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 1 ^o , Yoles, bulénières, canots légers européens, Prix unique, 60 francs. | 1 ^o , Prix, 60 francs. |
| 2 ^o , Yoles. id. id. indigènes, 5 ^o , Prix, 30 id. | 2 ^o , Prix, 30 id. |
| 3 ^o , Pirogues montées par trois hommes au plus, Prix unique, 30 id. | 3 ^o , Prix, 30 id. |
| 4 ^o , Pirogues doublées montées par six hommes au plus, Prix unique, 30 id. | 4 ^o , Prix, 30 id. |

À midi, seconde salve de 21 coups de canon par la batterie de campagne. À ce moment les Chefs et Grand Juges indigènes, présentes par le régiment Paraïta, seront reçus à l'hôtel du Gouvernement, par le Commissaire Impérial.

À une heure, distribution de vivres aux indigènes, dans la cour du Gouvernement et jeux publics, mål de cocoagne, tournaquets, courses au sac, etc.

À trois heures, course de chevaux indigènes et montés par les indigènes, sur la plage de Tassou.

- | |
|---------------------------|
| Premier prix, 100 francs. |
| Deuxième prix, 50 id. |

Une course de chevaux montés par des Européens sera aussi autorisée.

Des commissaires seront chargés de la direction de ces courses et jeux, des règlements stipuleront les conditions exigées pour y être admis.

À la coucher du soleil, 3^e salve de 21 coups de canon, par la batterie de campagne; au dernier coup de canon les couleurs et pavillons seront rentrés.

À sept heures du soir, les Établissements publics seront illuminés.

À neuf heures 1/2 la retraite sera battue et à dix heures sera tiré le coup de canon de la rade.

La soir il y aura réception et bal à l'hôtel du Gouvernement.

La tenue sera la grande tenue d'état qui sera conservée toute la journée. Cependant M. M. les Officiers et employés qui accompagneront le Commissaire Impérial aux courses pourront remplacer le schako ou le cloque par le képi ou la casquette et être sans armes.

M. M. Les chefs de service, chefs de corps, Commandants des bâtiments de la subdivision sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

Les bâtiments sur rade, armés en guerre, feront une salve de 21 coups de canon, à 8 heures en hissant les couleurs. Les salves de midi et du coucher du soleil seront également de 21 coups de canon les navires ou les coucoumpant qu'après le 4^o coup de canon de terre.

Papeete, le 6 Août 1837.
C^o POUGET.